

CONSEIL DE L'EUROPE

«Démontrer la ferme volonté de la Suisse de contribuer à l'apaisement du monde»



Alain Berset après son élection: il devient le «capitaine de ce véritable paquebot européen des droits fondamentaux en Europe» qu'est le Conseil de l'Europe», image Pierre-Alain Fridez.KEY

GEORGES MAILLARD

Alain Berset est devenu un peu le «47^e chef d'État européen» en étant élu secrétaire général du Conseil de l'Europe. C'est l'avis de Pierre-Alain Fridez, vice-président pour la Suisse de l'Assemblée parlementaire de cette institution.

Le conseiller national Pierre-Alain Fridez a vécu intensément l'élection de l'ancien conseiller fédéral Alain Berset à son nouveau poste européen. Il est cette année vice-président pour la Suisse de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. À ce titre, il a présidé hier et avant-hier le plenum de l'Assemblée parlementaire. Il sera en Moldavie pour une mission la semaine prochaine. Interview.

Quelle est l'importance du poste que va occuper Alain Berset en septembre?

En fait, Alain Berset est devenu le capitaine de ce véritable paquebot européen des droits fondamentaux en Europe, l'équivalent d'un 47^e chef d'État européen. Une fonction éminemment importante à la tête d'une énorme organisation comptant près de 2000 employés.

Et pour la Suisse?

Cette nomination représente une formidable opportunité pour démontrer la ferme volonté de la Suisse de contribuer à l'apaisement du monde qui nous entoure et au renforcement des valeurs démocratiques, toujours et partout. Par son action, Alain Berset sera l'expression de la neutralité active de la Suisse.

Que va-t-il pouvoir faire de particulier?

Face aux forces centrifuges qui tendent à affaiblir l'organisation et aux défis majeurs auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté, l'arrivée d'Alain Berset à la tête du Conseil de l'Europe représente une opportunité. Sa stature d'homme d'État, son charisme, sa capacité de prendre des décisions, sans oublier son impressionnant carnet d'adresses, lui permettront de renforcer la visibilité et les capacités de l'organisation de peser sur la scène internationale, de s'engager dans la résolution des conflits et de répondre aux défis en constante évolution, et surtout d'imposer dans l'ensemble des pays membres le respect des valeurs fondamentales portées par le Conseil de l'Europe et la mise en œuvre des décisions prises par la Cour européenne des droits de l'homme.

Pourrait-il avoir une influence sur le conflit Ukraine-Russie?

Le champ de compétences du Conseil de l'Europe dans le domaine d'un conflit entre deux États concerne avant tout le respect des droits de l'homme, les questions de migrations forcées, ou encore l'aspect humanitaire. Les questions en lien avec le conflit sont plus particulièrement réservées à l'ONU ou l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Et pour la guerre à Gaza?

Ce conflit préoccupe déjà le Conseil de l'Europe sous l'angle du respect des droits de l'homme et des aspects humanitaires dramatiques qui frappent aujourd'hui la population à Gaza. L'organisation en appelle à la paix sans délai. Comme pour l'Ukraine, il s'agira d'un thème prioritaire pour le nouveau secrétaire général.

Peut-il faire quelque chose pour réduire les tensions entre l'Europe et la Russie?

Le Conseil de l'Europe se veut une plate-forme de dialogue. Donc toutes les options restent ouvertes. Mais aujourd'hui, les soucis qui préoccupent le Conseil de l'Europe par rapport à la Russie, outre le conflit en Ukraine, concernent le respect des droits de l'homme et le sort inacceptable réservé à un nombre croissant de prisonniers politiques.

Que représente le Conseil de l'Europe par rapport à l'Union européenne?

Les deux organisations sont très régulièrement confondues en Suisse. On me demande souvent si je me rends à Bruxelles... À la différence de l'Union européenne qui représente un marché unique, une union politique et économique douée de prérogatives législatives, le

Conseil de l'Europe traite essentiellement de valeurs, de droits fondamentaux et de droits de l'homme.

L'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique font-ils partie des prérogatives du Conseil de l'Europe?

Oui, un thème porté notamment par sa commission des affaires sociales et de la santé. Un réseau parlementaire pour un environnement sain a été mis sur pied voilà quelques années. J'en fais partie.

À votre avis, les juges qui ont condamné la Suisse pour son inaction climatique ont-ils créé un nouveau droit et empiété sur le politique?

Le Conseil de l'Europe est acquis à l'existence d'un droit fondamental à vivre dans un environnement sain, en priorité pour des raisons d'accès à la santé et afin de permettre aux générations futures de continuer à vivre dans leurs pays respectifs dans des conditions dignes. Objectivement la décision des juges de la CEDH entérine ce droit et elle devrait faire jurisprudence à l'avenir. La grande majorité de la population des États européens partage ces préoccupations sur le climat. La cour a juste confirmé le droit des populations européennes à exiger de leurs autorités d'opter pour des politiques actives permettant de répondre aux défis environnementaux et climatiques. Ce qu'il faut faire concrètement reste l'apanage des autorités exécutives et législatives de chaque pays.